

Québec humaniste

Volume 8, No 1, 2013

Contenu de ce numéro:

- Mot du président,
Michel Pion p. 02
- Relancement de la
Bibliothèque humaniste,
Michel Virard p. 04
- La sécularisation des
peuples
Claude Braun p. 06
- Plaidoyer pour le
végétarisme
Stevan Harnad p. 10
- Droit des animaux,
Daniel Baril p. 14
- Élevage industriel des
animaux
Daniel Baril p. 16
- Éthique de
l'alimentation
Claude Braun p. 18
- Conférence de
Max Bauchet
sur comment mourir
dignement p. 20
- Cour Suprême et Niqab
Andréa Richard p. 22
- Conte humoristique
sur le dessein intelligent,
Claude Braun p. 23

Rédacteur en chef:
Claude M.J. Braun

Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle de l'Association Humaniste du Québec le 16 Février au Centre humaniste à 14 hres

Les membres et amis de l'*Association humaniste du Québec*, ainsi que le grand public, sont invités chaleureusement à assister à l'assemblée générale Annuelle de l'AHQ. On peut assister comme observateur, sans droit de parole ni droit de vote, à cette assemblée. On peut aussi devenir membre de l'AHQ sur place en adhérant moralement aux principes de l'Association (voir la page 30 de ce bulletin), et payer son adhésion et ensuite participer pleinement à l'Assemblée générale. C'est lors de l'assemblée générale que le Conseil d'Administration de l'Association se fait juger pour le travail accompli dans l'année, et reçoit, des membres, les directives pour l'année à venir. Les sept membres statutaires du Conseil d'Administration de l'AHQ seront élus à cette occasion par les membres en règle. L'assemblée générale aura lieu le 16 février 2013 à 14 heures au Centre humaniste situé au 1225 Boulevard Saint Joseph Est, Montréal, QC H2J 1L7



Rapport du président pour 2012

Michel Pion, Président de l'Association *humaniste du Québec*

Le début de la nouvelle année est traditionnellement un moment où l'on marque une pause, où l'on regarde le chemin accompli et également où l'on a une pensée pour ses bons et moins bons coups. Le moment est donc tout indiqué pour porter un regard lucide et critique sur nos activités afin de mieux cibler nos actions futures.

Au départ, je demeure convaincu d'une chose : un regroupement comme l'*Association humaniste du Québec* a sa raison d'être dans une société comme la nôtre. Si vous cherchez à vous en convaincre je vous rappelle qu'un récent sondage international démontre que, pour le Québec en 2005, 50% des personnes se déclaraient religieux. En 2011 ce pourcentage est passé à 38 %. Encore plus significatif, le pourcentage de personnes se déclarant athée, au Québec, est passé de 11 % à 14 % durant la même période. En ce moment, au Québec francophone, il n'existe aucune autre association comme la nôtre qui cherche à regrouper les humanistes athées et à faire entendre leurs voix sur la place publique.



Michel Pion

Tout cela au moment où, paradoxalement, notre gouvernement fédéral de droite affiche, plus ou moins en catimini, un favoritisme éhonté envers les associations religieuses évangéliques de toutes sortes au détriment de leurs contreparties laïques. Au Québec c'est à peine mieux, le crucifix est encore à sa place d'honneur à l'Assemblée Nationale et, depuis son élection, le Parti Québécois demeure étrangement muet sur la question de la laïcité et continue à financer des écoles confessionnelles. Bref on peut en déduire sans risque de se tromper qu'on ne fait pas trop de cas des humanistes athées, malgré leur nombre grandissant.

Il existe donc un terreau fertile pour que l'AHQ recrute de nouveaux membres. Bref, je suis d'avis qu'une de nos priorités pour l'année qui vient devrait être de consacrer tous nos efforts à augmenter le nombre de nos membres car, force est de constater qu'après la forte augmentation qui a suivi notre campagne des autobus en 2009, le nombre de nos membres a continué de stagner durant cette dernière année. En date du 15 janvier nous avons 185 membres en règle. Si tous les membres dont l'adhésion a expiré le 31 décembre renouvellent leur adhésion, l'AHQ comptera 234 membres. Il faut relativiser toutefois en tenant compte du fait que, de ce nombre, 134 personnes sont des membres à vie. Également nous avons eu 28 nouvelles adhésions cette année, mais il faut soustraire de ce nombre 36 personnes qui n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2012.

Je ne sais plus qui a dit que de rassembler des athées est l'équivalent d'essayer de constituer un troupeau de chats, mais si l'association humaniste de Norvège a réussi à avoir 85,000 membres, nous pouvons certainement faire mieux que 234.

Malgré le fait que les membres du Conseil d'Administration accomplissent tous un grand nombre de tâches importantes, nous sommes tous des bénévoles et disposons d'un nombre d'heures limité alors qu'il y a tant à faire. C'est pourquoi un des buts que nous devons poursuivre dans l'année qui vient est de créer, si possible, une banque de bénévoles qui accepteraient de consacrer un peu de leur temps à l'Association pour nous seconder dans les nombreuses tâches qui nous incombent. Dans notre zèle à accomplir les choses, la recherche de bénévoles est un aspect que nous avons malheureusement négligé et nous devons nous faire un devoir de remédier à cette situation. Donc l'appel est lancé, à bon entendeur salut!

J'espère que vous serez d'accord avec moi que nous avons, malgré tout, de bonnes raisons d'être optimistes pour la suite des choses. En effet je suis très fier et heureux de pouvoir vous annoncer que le *Centre humaniste* est maintenant officiellement le domicile de l'*Association humaniste du Québec*. De plus l'AHQ a accusé réception tout récemment d'une subvention de 5000\$ de la *Fondation humaniste du Québec*. J'aimerais prendre cette occasion qui m'est donnée de remercier tous les membres du Conseil d'Administration de la *Fondation humaniste du Québec* ainsi que son président M. Édouard Boily pour leur accueil et la confiance dont ils nous honorent par leur contribution financière et en nous ouvrant toutes grandes les portes du Centre humaniste. J'aimerais les assurer de notre soutien et de notre collaboration entière dans le but de faire du centre humaniste un lieu de rencontres vivant et couru.

Une autre bonne nouvelle que j'aimerais partager avec vous est la création, par la Fondation, d'un « **Prix humaniste du Québec** » afin de souligner les actions méritoires d'une personne ou d'un organisme dans la diffusion ou la défense des valeurs humanistes et de la pensée critique au Québec. Ce prix, assorti d'une bourse de \$5000, sera décerné, en principe annuellement, conjointement par l'*Association humaniste du Québec* et la *Fondation humaniste du Québec*.

En ce qui me concerne, conformément au règlement interne de l'AHQ limitant le nombre de mandats consécutifs à la présidence et vice-présidence à trois, il est maintenant temps pour moi de libérer le poste de président. Je peux dire honnêtement que j'ai vraiment apprécié cette expérience qui m'a donné l'occasion de côtoyer des gens de qualité et d'apprendre et grandir à leurs contacts. Je vous remercie tous de votre gentillesse et de votre appui et j'entends bien continuer à m'impliquer au sein de l'association d'une façon ou d'une autre. S'il y a une chose que cette expérience m'a apprise, c'est que je suis plus que jamais convaincu de la nécessité de développer ici au Québec des communautés d'individus de tous les milieux faisant la promotion de la science, de la raison, de la libre-pensée et de l'humanisme athée, mais faisant preuve également de bonne volonté et de tolérance envers ceux qui ne pensent pas comme nous.

Pour terminer, j'aimerais rappeler à tous que l'*Association humaniste du Québec* est votre association et qu'il n'est pas nécessaire de faire partie du conseil d'administration pour s'y engager et proposer des projets ou des idées. J'aimerais également rappeler à tous que nos conseils d'administration sont ouverts à nos membres et que nous serions heureux de vous y voir un de ses quatre.



La Bibliothèque humaniste du Québec: c'est reparti !

Michel Virard, Vice-président de l'Association humaniste du Québec

La *Bibliothèque humaniste du Québec (BHQ)* est une idée que nous avons depuis le début de la création de l'*Association humaniste du Québec*. Nous avons commencé à accumuler des livres très tôt et c'est la *Fondation humaniste du Québec*, présidée par Bernard Cloutier qui a fourni le nerf de la guerre pour acheter les livres humanistes les plus récents tandis que les bénévoles de l'Association s'occupaient de mettre en route l'infrastructure informatique nécessaire au fonctionnement d'une bibliothèque publique où l'on pourrait réserver des livres par Internet. Nous avons pu opérer la BHQ pendant quelques mois au 380 du boulevard Saint-Joseph en 2009. La décision de Bernard Cloutier de déplacer toutes les activités de la Fondation au Centre humaniste au 1225 boulevard Saint-Joseph, puis son décès, ont eu pour conséquence malencontreuse d'arrêter le fonctionnement de la BHQ jusqu'à ce que la Fondation invite les bénévoles de l'AHQ à s'installer dans le nouveau bâtiment.

Depuis l'été dernier j'avais entrepris de remettre en service la partie informatique du système (il s'agit d'un logiciel libre, nommé Koha), s'assurer que tout fonctionne avec les équipements informatiques hérités du 380 St-Joseph. Je pense que tout est fonctionnel maintenant. Il reste à intégrer aux 500 livres déjà répertoriés un lot de 200 à 250 livres en attente, ce qui sera fait cette année par d'autres bénévoles. Je salue en passant Michel Pion qui avait fourni initialement l'essentiel de ce travail de moine qui consiste à identifier les codes ISBN des livres, importer toute l'information disponible, quand elle existe, sur ces livres via les services

en ligne des grandes bibliothèques (la bibliothèque du Congrès américain en particulier) et créer des étiquettes de code à barre pour chaque exemplaire placé dans notre bibliothèque.

Physiquement la nouvelle Bibliothèque est située dans le local immédiatement à droite en entrant dans le Centre humaniste. L'espace étant très limité, nous avons décidé il y a longtemps que seule la consultation par Internet serait possible. Toutefois, pour faciliter les opérations sur place, j'ai installé un ordinateur de consultation dans la grande salle du Centre humaniste. Il est utilisable par toute personne intéressée par la BHQ. Tous les livres sont indexés non seulement par un code à barre mais par une ou plusieurs « étagères virtuelles », ce qui fait que vous pouvez passer facilement en revue tous les ouvrages qui traitent d'une discipline particulière, par exemple « psychologie » en sélectionnant cette étagère virtuelle. Naturellement le catalogue est consultable à distance via n'importe quel fureteur (Internet Explorer, Firefox, Chrome, Safari) et les recherches se font évidemment par tous les critères habituels : titre, auteur, numéro ISBN, etc.



Initialement les prêts se feront aux moments où des bénévoles de l'Association sont sur place. En pratique il s'agira pour les prochains mois des deux périodes suivantes : une heure avant le commencement des ciné-clubs (1^{er} jeudi de chaque mois), et une heure avant le début des conférences (normalement le 3^e jeudi de chaque mois mais cela peut varier). Les prêts sont faits pour 35 jours et sont renouvelables une fois. Le règlement de la BHQ est sur la première page du site web. Si vous êtes membres de la BHQ, vous pouvez faire des suggestions d'achat de livre car nous espérons que la Fondation reprendra son soutien financier à la BHQ et que nous aurons donc un budget d'achat de nouveaux livres. A noter qu'être membre de l'AHQ et membre de la BHQ sont deux choses distinctes et que même si vous êtes membre de l'AHQ il faut s'inscrire comme membre de la BHQ pour pouvoir emprunter.

Pour la petite histoire, Bernard Cloutier avait prévu que l'espace disponible au rez-de-chaussée pour la BHQ serait rapidement trop petit. Il avait donc fait des plans pour qu'un monte-livre soit installé lors de la transformation du bâtiment, autrefois occupé par des sœurs, en Centre humaniste. Ce monte-livre a effectivement été construit et communique avec une salle du sous-sol sauf que cette salle est maintenant une salle de conseil d'administration avec bien peu d'espace pour des livres...

La BHQ se limite à des livres qui touchent directement ou indirectement à l'humanisme et aux sciences. Ce sont pour la plupart des essais ou des ouvrages de vulgarisation scientifique. Il n'y a pas de roman à la mode à la BHQ et nous pensons que nous devons compléter l'offre des bibliothèques montréalaises et non la concurrencer. C'est pour cela qu'on trouve une proportion importante de titres non disponibles dans les bibliothèques municipales et même à la BNQ. Naturellement nous ne cacherons pas que nous avons eu un certain plaisir à inclure des titres qui furent mis à l'index par Monseigneur Bourget et c'est très clairement en pensant aux déboires de l'Institut canadien que nous avons construit la BHQ. La BHQ comprend un certain nombre d'exemplaires d'éditions rares. Nous espérons que nos membres sauront apprécier cette ressource unique au Canada. Nous en reparlerons bientôt à l'occasion de l'inauguration officielle de la Bibliothèque humaniste du Québec, le 22 mars 2013.

Le site web, et donc le catalogue, de la BHQ est accessible pour tout le monde via la colonne des liens, à droite, sur notre site web assohum.org.

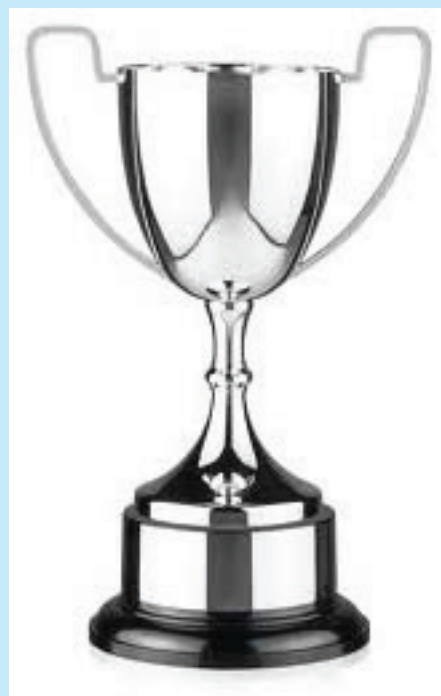


La Fondation humaniste du Québec et l'Association humaniste du Québec lancent un nouveau prix annuel, le *Prix humaniste du Québec*

L'objectif du prix est de «*souligner les actions méritoires d'une personne ou d'un organisme dans la diffusion ou la défense des valeurs humanistes et de la pensée critique au Québec.*»

Les candidats doivent être informés que l'AHQ et la FHQ ont comme principe premier «*le rejet de croyances basées uniquement sur les dogmes, sur des révélations divines, sur la mystique ou ayant recours au surnaturel, sans évidences vérifiables*».

Le prix est décerné en principe à chaque année conjointement par l'Association humaniste du Québec et la Fondation humaniste du Québec. Il est assorti d'une bourse de 5000\$ décernée par la Fondation humaniste. Le prix est également matérialisé par une plaque comportant en substance l'inscription suivante accompagnée du symbole humaniste.



Quatorze puissants moteurs de sécularisation des peuples du monde

Claude Braun

*Les humanistes sont souvent des citoyens du monde, des amateurs de science, des friands d'internet. Ils ont une vision globalisante, internationale de l'humanité et du monde. Ils respectent l'**Organisation des Nations Unies** ainsi que sa charte, à commencer par la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**. Ainsi, ils s'intéressent aux statistiques compilées par l'ONU sur les pays du monde. Ils en acceptent aussi avec enthousiasme leur raison d'être: faire le bilan du progrès des divers pays vers une modernité réussie. Les humanistes sont représentés à l'ONU par un membre de la **International Humanist and Ethical Union**. Les humanistes savent que les objectifs avoués de l'ONU sont pour la plupart laïques, progressistes, modernistes, compatibles avec la science, et somme toute, simplement humanistes. L'ONU se tient loin des cultures religieuses des peuples, une dimension trop explosive pour elle. Toutefois, il revient aux humanistes de faire le lien entre les statistiques de l'ONU et autres organisations internationales et la religion dans l'ensemble des pays du monde. Le texte qui suit fait état d'une telle démarche.*



SECULARISM & NONRELIGION

*Le lancement récent (2012) de la revue scientifique **Secularism and Non Religion** est un événement important pour le développement de l'humanisme. Son éditeur, Ryan Cragun, est sociologue et professeur à l'Université de Tampa Bay. Cette revue est entièrement accessible au grand public sans frais, chose rare dans le monde de la publication académique. Le compte rendu qui suit résume un article scientifique que j'ai publié [voir la note 3] tout récemment dans cette revue.*

Voyons d'abord quelles dimensions de la vie sociale, économique, historique, politique sont pertinentes pour comprendre les lignes de fond de l'évolution des pays vers la sécularisation. Je vais présenter ces facteurs par ordre d'importance décroissante selon ce que révèle aujourd'hui les 350 statistiques transnationales que j'ai longuement macérées quantitativement. J'estime pouvoir argumenter qu'il y a au moins quatorze puissants facteurs de la sécularisation des

peuples. Je présenterai ensuite quelques chiffres et sources à l'appui. Finalement, j'assemblerai toutes ces démonstrations en un point de vue d'ensemble : la sécularisation des peuples fait intégralement et indissociablement partie de l'évolution des peuples vers la modernité réussie. Dit autrement, la modernité doit être réussie pour qu'un peuple se sécularise.

1) L'éducation formelle est aujourd'hui le principal vecteur de la sécularisation des peuples. La lecture, en soi, aiguise l'esprit critique et sème le doute quant aux dogmes irrationnels des religions.

2) Le bien-être des enfants, leur sécurisation par l'État, enlève aux religions leur mainmise sur l'endoctrinement religieux précoce et enlève aux parents la possibilité de brutalement imposer le patriarcat religieux.

3) Une bonne espérance de vie rend caduque la promesse religieuse d'une récupération dans l'au-delà.

4) Une faible natalité, plus particulièrement un contrôle appuyé des naissances, invalide le dogme central de toute religion consistant à affirmer l'obligation de faire fructifier le groupe ethno-tribal qui est presque toujours aussi le groupe religieux.

5) La libération de la femme invalide et rend impossible dans les faits le patriarcat qui est caractéristique de toutes les religions révélées.

6) L'éducation informelle (internet, radio, téléphonie, télévision, etc.) brise la mainmise de l'État théocratique sur la culture et ouvre l'esprit des citoyens à l'éventualité d'une pensée originale, autonome, critique. Elle stimule aussi l'ambition des gens de viser une meilleure vie en dehors des dictats d'humilité, d'obédience et de contentement traditionalistes.

7) Le développement économique et la richesse créent du dynamisme dans la société, tournent les esprits vers la recherche de nouvelles satisfactions laïques et offrent l'impression aux gens que leur salut se trouve dans le gras de la terre.

8) Le libéralisme politique détend les rouages de la reproduction culturelle, permet le rayonnement de partis laïques et mène à l'abrogation de lois religieuses.

9) La consolidation d'états imputables et la bonne gouvernance sécurisent les citoyens, font en sorte qu'ils croient à l'ingéniosité et la bonne volonté des gens, à la bienveillance des dirigeants humains. Ils mettent ainsi à nu et castrent l'empereur-dieu.

10) La culture permissive permet l'expression des différences

individuelles, ce qui a pour effet de casser le moule de la conformité, moule que veut dicter le dogme religieux.

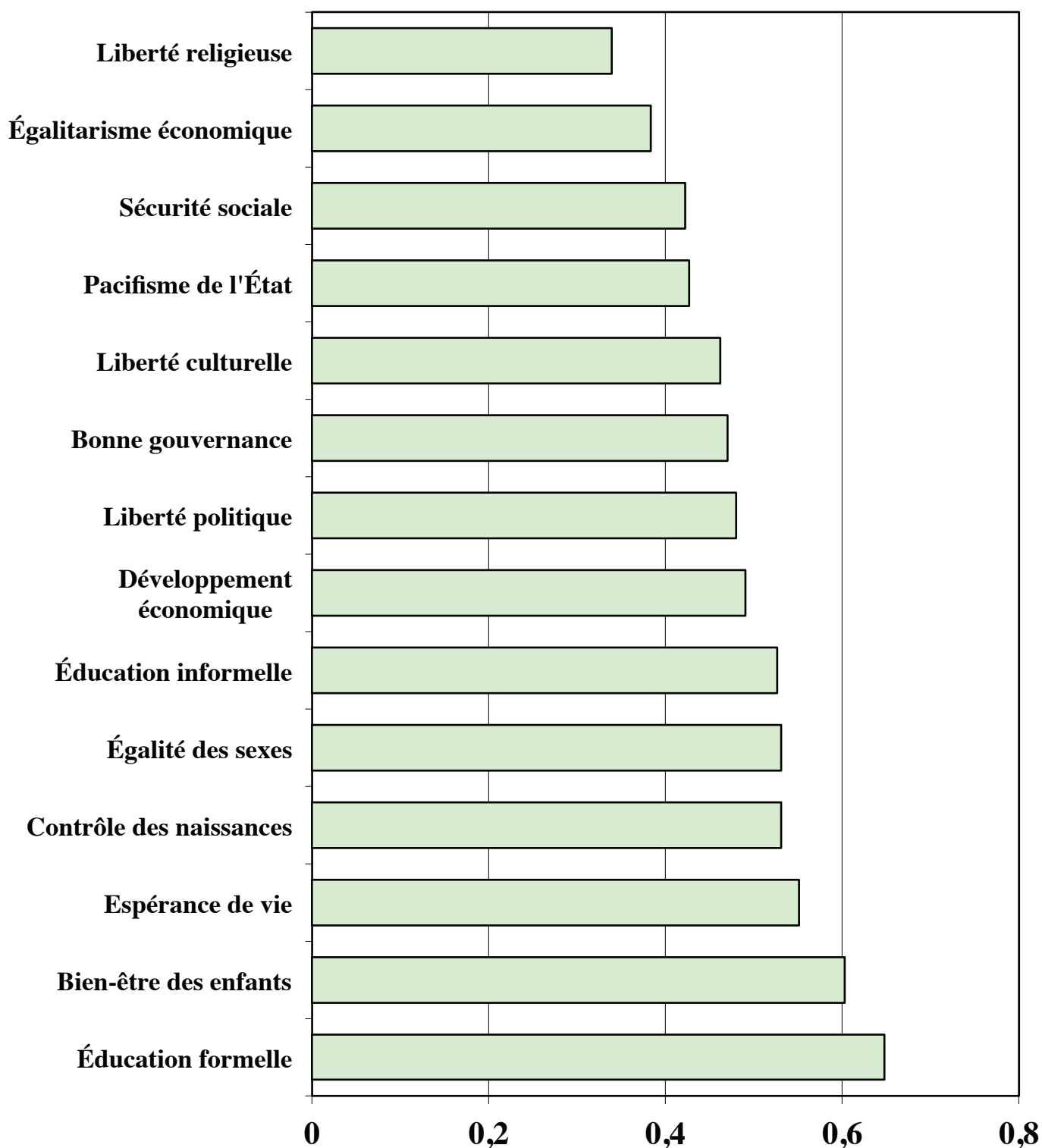
11) Le pacifisme d'un peuple et de son État contrecarrent la propension qu'ont les religions à fouetter l'esprit de croisade, la déshumanisation des ennemis, la notion de peuple choisi, la facilité avec laquelle la religion sert de catalyseur de la violence, de la haine et de la guerre.

12) La sécurité sociale (assurance chômage, bien-être social, services sociaux, services gouvernementaux) rassure et sécurise ceux qui sont les plus attirés par la religion comme échappatoire désespérée, notamment les plus démunis, les plus faibles, les moins intelligents de la société.

13) L'égalitarisme économique découle de milliers de vecteurs dans une société, au delà des services publiques et de l'aide directe aux démunis. Son principal fleuron est un système progressif de taxation, mais il est aussi fortement favorisé par un contrôle du financement des partis politiques et par tous les mécanismes de redistribution des richesses qu'un peuple puisse imaginer (gratuité médicale et scolaire universelle, politiques anti-racistes, politiques d'égalité hommes-femmes, etc.). Cette redistribution de la richesse rend caduque les envies illusoires (protection divine ou ecclésiastique, pseudo-amis dénominationnels, vie éternelle, accompagnement et encadrement bienveillant d'un être surnaturel, etc.)

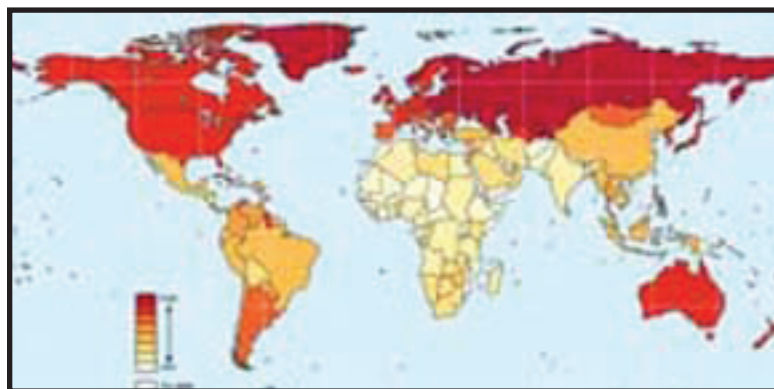
14) La liberté de conscience, particulièrement de conscience religieuse, a un effet libérateur sur les citoyens. La remise en question des dogmes religieux n'étant pas réprimée, chaque citoyen se sent plus à l'aise de penser et se comporter selon des préceptes autres que religieux.

La figure qui suit rend compte du plus haut corrélat obtenu dans mes analyses entre la sécularité des pays du monde et une variable pertinente à chacun des 14 facteurs expliqués au paragraphe précédent.

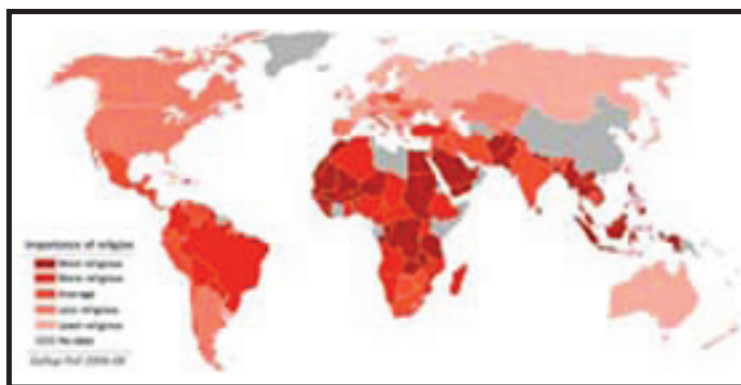


Cette figure fait état de coefficients de corrélation non paramétrique (Tau-b de Kendall) entre une mesure de sécularité (non attachement à Dieu ou absence de pratiques religieuses) fournies par le sondage Gallup de 143 pays publié en 2010 et une mesure de caractères objectifs de l'économie ou de la culture de la majorité des pays du monde. Le coefficient Tau-b de Kendall peut varier entre -1.0 et +1.0. Plus la corrélation s'approche d'un, plus le lien est fort. Tous les chiffres présentés dans cette figure comportent moins de 5 chances sur 10,000 d'être dues au hasard. Pour placer ces chiffres dans leur contexte et pour en déterminer toutes les sources, voir [3].

Alphabétisation des pays



Religiosité des pays



Il y a un enseignement spécifique et un enseignement général à tirer de cet exercice. Dans leur livre *«Sacred and secular»*, 1984, Norris et Inglehart ont affirmé que la cause de la progression de la sécularité dans le monde était la « sécurité existentielle », qu'ils assimilaient aux aspects matériels de la vie. Ils ont aussi affirmé que le lien observé entre l'éducation des populations et leur niveau de sécularisation n'était qu'un épiphénomène de ce qui précède. Nous affirmons le contraire aujourd'hui. L'éducation formelle est le fer de lance de la sécularisation de la planète terre aujourd'hui. C'est d'ailleurs la seule variable capable d'expliquer à 100% la sécularisation dans l'analyse non transnationale. En effet, aucun des 700 détenteurs du prix Nobel en sciences sondés par le chercheur Beit-Hallahmi [4] ne croyait à un dieu personnel : 100 % de variance expliquée.

1. Pew Research. Global attitudes project. (2012). The American-Western European values gap. <http://www.pewglobal.org/2011/11/17/the-american-western-european-values-gap/>
2. Norris, P., & Inglehart, R. (2004). *Sacred and secular*. Cambridge: Cambridge University Press.
3. Braun, C. (2012). Explaining Global Secularity : Existential security or education ? *Secularism and Non Religion*, 1, 69-93. <http://secularismandnonreligion.org/index.php/snr/article/view/14>
4. Beit-Hallahmi, B. (1988). The religiosity and religious affiliation of Nobel prize winners. Unpublished report.



Luxe, nécessité, souffrance: pourquoi je ne suis pas carnivore

Stevan Harnad

NDLR Nous avons demandé à notre collègue Étienne Harnad, végétalien de longue date et spécialiste de la psychologie cognitive et de la neurobiologie de la conscience, de rédiger pour nous un bref exposé des raisons de son végétalisme. Étienne a choisi sciemment d'adopter un ton provocateur, ce que nous accueillons comme un coup de semonce "amical". Étienne Harnad est professeur titulaire au département de Psychologie de l'UQAM et il est détenteur de la Chaire du Canada en Sciences Cognitives.

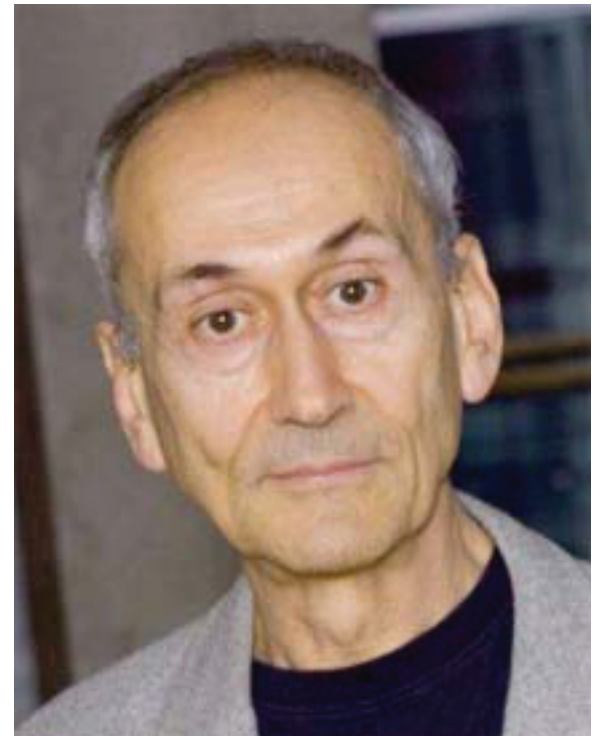
On n'a pas l'habitude de se considérer psychopathe. La psychopathie est une aberration rare et odieuse.

Les psychopathes sont les êtres vivants qui ne sont pas troublés par la souffrance des autres êtres vivants. Pour atteindre les buts qui sont à leur goût, les psychopathes n'hésitent pas à faire souffrir les autres. C'est de la pragmatique.

L'évolution darwinienne est également pragmatique. Du point de vue évolutif, nous devrions tous être des psychopathes. Nos gènes sont égoïstes. La survie et la reproduction, leurs seuls buts, sont issues de la compétition, qui compte des gagnants et des perdants. L'évolution favorise les gagnants.

La seule exception à la psychopathie évolutive (note #1) – bien qu'on voit qu'elle n'est pas vraiment une exception – concerne nos proches, avec lesquels nous partageons nos gènes, ce qui nous met dans la même barque évolutive. Nous favorisons nos proches. Par conséquent nous ne sommes pas indifférents à leur souffrance. Au contraire, les mammifères -- sauf un certain nombre d'individus aberrants parmi eux (les vrais psychopathes) -- sont très altruistes envers leur progéniture, à tel point qu'ils sont parfois prêts à sacrifier leur vie pour les protéger.

Cette tendance altruiste familiale concentre une grande sensibilité sur les besoins et donc la souffrance de nos propres enfants. Pourtant, pour des raisons compliquées, l'évolution n'a pas su implanter dans les cerveaux des mammifères un capteur



Stevan Harnad

de la consanguinité. Les mammifères ne peuvent pas discerner directement qui sont leurs proches. Ce sont les circonstances qui nous signalent qui est parent et qui ne l'est pas (la seule quasi-certitude étant la maternité). C'est pour ça que les mammifères peuvent se retrouver dans le rôle de « parents » tout aussi compatissants et auto-sacrifiants envers des enfants adoptés, issus non seulement d'autres parents, et donc d'autres gènes, mais même d'autres espèces, parfois ayant très peu de ressemblance à leur propre espèce.

Ce serait un effet pervers, sans doute, du point de vue évolutif, si les circonstances étaient fréquentes où l'on se retrouvait avec les descendants d'autres espèces dans nos berceaux au moment critique. Mais ces contingences sont suffisamment rares pour que les mammifères puissent se fier aux indices indirects et circonstanciels (comme la petite taille, les gros yeux, l'air dépendant, impuissant, besogneux -- ainsi que les signaux réciproques d'attachement et d'affection émanant de « l'enfant ») pour signaler la parenté et donc nous rendre réceptifs aux souffrances de ceux qui émettent ces signaux.

Remarquons tout de suite qu'on a déjà réussi à éviter une objection naïve de la part des déterministes évolutifs selon lesquels ça irait « contre la nature » d'adopter des enfants, car si tout le monde faisait ainsi, ce serait alors catastrophique pour nos gènes égoïstes ainsi que pour le processus de sélection évolutive. C'est évident que l'adoption accidentelle dans le passé évolutif de notre espèce a été suffisamment rare pour nous avoir permis de nous rendre jusqu'ici sains et saufs, forts de sept milliards et demi de barques de gènes humains. Donc le problème actuel serait de soigner les humains qui existent déjà et de réduire la taille de la prochaine génération, plutôt que d'invoquer le gène égoïste pour justifier la psychopathie envers les orphelins.

Notons aussi que s'il s'agissait du choix entre la survie de nos proches et celle d'autrui, ce serait autre chose. Il n'est pas psychopathe de favoriser nos proches en cas de conflit d'intérêt majeur. Par contre, la question que nous considérons ici -- la souffrance des non consanguins (humains et non humains) -- prend pour acquis qu'il ne s'agit pas d'un tel conflit d'intérêts avec la survie, la santé ou les nécessités de la vie, ni pour soi-même ni pour ses proches. On discute ici de la souffrance d'autrui uniquement dans les cas où elle n'est pas le prix qui doit être payé pour ma survie ou ma santé. On parle des souffrances de luxe -- d'autrui (le luxe pour moi, la souffrance pour lui).

Admettons que la recherche médicale, conduite pour combattre les maladies humaines, même si elle nécessite d'induire de la souffrance aux animaux, n'est pas un luxe, mais une nécessité (note #2). Idem pour les chasseurs de phoques et de baleines qui habitent les régions polaires où ils n'y a pas d'autre moyen actuel de se nourrir. Pas de psychopathie en jeu là.

Mais admettons aussi que ce n'est que dans une faible minorité de cas que les exigences cruelles de l'existence biologique créent des conflits d'intérêts vitaux et inéluctables entre les êtres souffrants, de sorte que nous devons alors favoriser nos proches (ou nous-mêmes) aux frais de la souffrance des autres. Passons directement à cette immense majorité de cas quotidiens et omniprésents où la nécessité de causer la souffrance n'est pas du tout en jeu.

Il n'est pas nécessaire de rentrer dans les détails. Un seul exemple devrait être suffisamment évocateur : je propose « moineau sans tête sauce chasseur » (note # 3).



L'entassement des poulets dans les élevages industriels est extrême

Je serai brutal. Cher hypocrite lecteur, semblable, frère: je suis en mesure de témoigner -- ayant, comme un milliard et demi d'autres humains (20% de la planète), mais seulement 5% d'entre eux, et ainsi 1.0% de la planète, faisant ça par choix actuellement-- vécu une vie saine sans manger un seul morceau de viande depuis 50 ans -- que si vous mangez de la viande, ce n'est certes pas parce que la viande est nécessaire pour votre survie, ni pour votre santé: c'est pour atteindre un but qui est à votre goût, peu importe la misère gratuite induite à d'autres

êtres vivants, souffrants. Avez-vous jamais osé faire face au salaire de votre gourmandise, en termes d'agonie quotidienne qu'elle exige d'autrui? (Si vous avez le courage, consultez Google images «abattoirs», voir la note # 4).

Je n'ai pas fait d'argument logique, ni utilitaire, en faveur de s'abstenir de causer la souffrance inutile à autrui. Il n'existe aucune loi mathématique ni économique ni écologique ni pragmatique (note #5) selon laquelle la souffrance gratuite serait interdite ou incorrecte. Il y a évidemment des lois civiles et pénales contre la cruauté dite « excessive ». Mais elles n'ont pour but que de réduire et réglementer la souffrance inutile qu'on impose, pas de l'éliminer.

Même les exigences biologiques ne vont pas plus loin que d'induire un certain favoritisme envers nos proches, et cela,

pour des buts pratico-pratiques de survie et de reproduction, pas du tout pour des raisons sentimentales. Comme déjà indiqué « l'horloger aveugle » est un psychopathe, pur et dur. Les organismes sont dotés de sentiments uniquement pour leur donner le goût pour ce qui favorise le succès en survie et en reproduction ainsi que le dégoût pour ce qui est à l'encontre de ces mêmes buts.

En plus, l'existence des sentiments -- les goûts ressentis -- pose un défi particulier pour les explications causales en biologie: On peut comprendre pourquoi et comment les gènes seraient sélectionnés pour encoder les fonctions comportementales: Il s'agit des tendances et des habiletés à faire ce qu'il faut pour survivre et se reproduire: manger ce qui est nourrissant, éviter ce qui est toxique, chasser nos proies, fuir nos prédateurs, apprendre, communiquer, parler, préférer nos proches, soigner notre progéniture, s'accoupler avec les membres de notre espèce qui sont de l'autre sexe (mais pas nos proches), etc. Mais ce sont toutes des actions, et des capacités à l'action. Pourquoi est-ce qu'elles sont accompagnées par le ressenti? Pourquoi sont-elles conscientes?

C'est le célèbre problème corps/esprit, et il n'y a encore aucune solution en vue, sauf qu'on est certain que ce sont les gènes et le cerveau qui génèrent le ressenti aussi. On n'a pourtant aucune idée comment ni pourquoi le ressenti aurait évolué, puisque tout ce qu'il faut à l'horloger aveugle pour maximiser la survie et la reproduction, ce sont les mécanismes de l'action adaptative. Le ressenti semble superflu. Ceci a laissé la porte grande ouverte aux spéculations surnaturelles et superstitieuses (donc, à l'invention des religions du monde) selon lesquelles le ressenti serait une substance immatérielle et immortelle: l'âme.

Malheureusement, non seulement cette hypothèse de

l'âme immatérielle et immortelle n'explique absolument rien (et demande plutôt sa propre explication), mais toutes les observations empiriques faites jusqu'à ce jour confirment que tout ce qui se passe dans le monde non biologique ainsi que le monde biologique s'explique complètement par des causes matérielles (et que tous les être vivants sont mortels). Donc les multiples contes de fées fidéistes sur le marché sont non seulement concurrents ainsi que contradictoires parmi eux-mêmes, mais aucun n'a le moindre support empirique, probabiliste ou logique.

On peut quand même se poser la question si les systèmes de croyances issus de ces contes de fées mitigent au moins le problème de la souffrance d'autrui: n'étant pas spécialiste de la religion comparative, je ne peux pas répondre avec autorité. Nous savons que certains cultes orientaux prêchent la non-violence envers tout être conscient (et c'est surtout grâce à eux que 20% de la planète est actuellement herbivore et non pas 1%). Par contre, les plus abominables souffrances, au-delà même des exigences de la gourmandise, sont décrétées par certains autres cultes. Si j'étais sous la menace de l'abatteur, de façon générale je me ferais plus au choix

qu'à la foi.

Mais le choix basé sur quoi? C'est clair qu'il n'y a pas de fondement rationnel pour la non indifférence envers la souffrance d'autrui, donc aucune raison pour ne pas être psychopathe, si c'est ça qu'on est, si c'est ça qu'on ressent (ou ne ressent pas).

Je crois que c'est plus une question de culture que de culte ou de calcul: il est facile de cultiver la psychopathie chez nos enfants: on n'a qu'à leur dire le mensonge à l'effet que manger de la viande est nécessaire pour la survie et la santé,



Le porc est un animal très intelligent et très sociable. Ces deux facultés sont brimées dans l'élevage industriel.

que puisque les animaux le font aussi sans remords, c'est la loi de la nature, et que de toute façon, les animaux sont élevés et abattus d'une façon « humanitaire » (faut juste éviter de consulter Google images « abattoirs ») : On pourrait ainsi inculquer -- par exactement les mêmes moyens -- le goût pour le viol, la torture, l'esclavage, le génocide.

Ou le dégoût. Pourquoi ne suis-je pas carnivore? Parce que je ne suis pas psychopathe -- et je n'ai pas le goût de l'être. Est-ce que l'autre 99% de la planète est vraiment d'un autre avis -- ou est-ce plutôt qu'il ne s'est pas encore posé la question?

Note 1. C'est plus compliqué que ça, car il y a aussi l'altruisme réciproque et la question plus controversée de la sélection au niveau du groupe; et il y a aussi la culture, dont on parlera à la fin.

Note 2. Pour la recherche médicale, il reste des questions troublantes à se poser, mais on se concentre ici sur la question moins compliquée du luxe versus la nécessité.

Note 3. L'échelle du ressenti a sa dimension positive et négative (plaisir/douleur) mais les deux dimensions ne sont pas commensurables et surtout pas quand il s'agit de deux différents sujets sensibles : combien d'orgasmes gustatifs (à moi) suffiraient à compenser pour un seul moineau tombé (et ils le compenseraient à qui?) ?

Note 4. Bien que l'abattage est graphiquement le plus choquant, il faut tenir compte que souvent ces animaux ont aussi vécu dans des conditions misérables le long de leurs vies.

Note 5. La règle d'or serait la plus proche d'une telle loi, mais elle aussi dépend de ne pas être psychopathe, pour ne pas la contourner avec des sophismes.



“Redescendre le ciel sur terre, voilà l’objectif de tout philosophe hédoniste. Et pour ce faire, la religion campe l’ennemi prioritaire. Les religions plutôt, toutes.”



Michel Onfray

*Contre-histoire de la philosophie
I. Les sagesses antiques, Michel
Onfray, éd. Grasset, 2006*

Faut-il accorder des droits fondamentaux aux animaux ?

Daniel Baril

*Ce texte a été rédigé pour l'hebdomadaire **Forum** de l'Université de Montréal où il a été publié le 19 novembre 2012. Les propos sont ceux de la professeure Valéry Giroux et non les miens.*

Connaissez-vous le «véganisme»? Le terme est issu de l'anglais vegan, qui est un condensé de vegetarian. Mais contrairement au végétarisme, qui exclut la consommation de viande, et au végétalisme, qui étend l'exclusion aux produits laitiers, le «véganisme» va jusqu'à proscrire l'usage et l'achat des produits animaux, dont le cuir et la laine, par refus de toute forme de cruauté envers les animaux.

Valéry Giroux, chargée de cours au *Département de philosophie de l'Université de Montréal*, en a fait son sujet de thèse de doctorat après avoir adopté ce mode de vie au nom de principes éthiques et d'une cohérence philosophique. Après une maîtrise en droit consacrée au droit des animaux, elle a poussé sa réflexion jusqu'à examiner la pertinence d'accorder aux animaux non humains les mêmes droits fondamentaux que ceux reconnus à l'animal humain.

Au terme de sa recherche, elle conclut que les animaux conscients devraient jouir du statut de personne et que l'exploitation animale, quelles qu'en soient la forme et l'intensité, devrait par conséquent être abandonnée.

Respecter l'intérêt de l'animal

Le raisonnement de Valéry Giroux part de la théorie juridique de l'intérêt. Selon cette théorie, l'être humain accorde des droits aux individus afin de protéger les intérêts de la personne, l'intérêt désignant tout ce que désire, préfère et souhaite un individu, bref tout ce qui

lui serait bénéfique et sans quoi il subirait un dommage.

«Le concept d'intérêt s'applique à tous les êtres sensibles, souligne la philosophe. Au nom du principe de l'égalité, nous l'appliquons même aux individus qui ne sont pas autonomes, comme les enfants, les personnes handicapées et les personnes sous tutelle. Il est donc pertinent de se demander si la notion doit être appliquée aux non-humains.»

La réponse à cette question ne fait pas de doute à ses yeux: tous les êtres sensibles ont un égal intérêt à ne pas souffrir et à ne pas être torturés (droit à l'intégrité physique), à ne pas être tués (droit à la vie) et à ne pas être exploités, asservis ou appropriés (droit à la liberté). Ces droits devraient alors être reconnus aux animaux.

Le droit à l'intégrité physique est sans doute celui qui est le mieux accepté et qui pose le moins de problèmes. La plupart des pays ont en effet des lois qui interdisent la cruauté envers les animaux parce que ce sont des êtres sensibles comme nous.

Le droit à la vie, qui proscriit par conséquent l'abattage et la chasse, est plus problématique. «Un être sensible est réputé jouir des bonnes choses de la vie et il a donc intérêt à préserver son existence, avance la philosophe. Par la mise à mort, nous le privons de ses bonnes expériences futures.»

Le droit à la liberté est celui qui entraîne le plus de contraintes pour la société humaine et qui est le plus difficile à faire accepter. «En philosophie politique, la liberté se définit par l'absence d'interférences dans notre action; tous les êtres sensibles ont ainsi intérêt à être libres. La liberté républicaine est plus que la simple absence d'interférences et implique que tous aient un statut égal. Il faut donc refuser la différence de statut entre humains et non-humains.»

Cela conduit à rejeter l'élevage animal, qui est une appropriation de l'autre et qui ne peut être à la fois rentable et indolore. Même chose pour l'animal de compagnie, dont la présence n'est acceptable que dans la mesure où l'on réussit à lui accorder le statut de citoyen et qu'il est traité comme tel.

Valéry Giroux avoue toutefois posséder un animal de compagnie, une contradiction qu'elle assume avec l'exemple suivant: «On peut aider un sans-abri tout en luttant contre la pauvreté.»

La philosophe s'en remet par ailleurs aux biologistes pour déterminer quels sont les animaux suffisamment sensibles pour bénéficier de ces droits. Dans l'état actuel des connaissances, il faut inclure tous les vertébrés, soit les mammifères, oiseaux, reptiles et poissons. Quant aux insectes, tous ne s'entendent pas; en l'absence de consensus scientifiques, «il faut leur accorder le bénéfice du doute», affirme-t-elle. Les adeptes du «véganisme» qui vont jusque-là éliminent donc le miel de leur alimentation.

Inverser le fardeau de la preuve

Valéry Giroux renverse le fardeau de la preuve et considère qu'il appartient à ceux qui ne croient pas que les droits humains doivent être étendus aux animaux de nous dire pourquoi ils ne devraient pas l'être. La barrière qui sépare l'espèce humaine des autres espèces animales n'est pas un contrargument recevable à son avis. «En fonction de nos affinités, nous traitons

différemment un cheval et un chien, mais sous l'angle de l'intérêt, les distinctions entre espèces sensibles ne sont pas pertinentes.»

L'argument des avantages tirés de la recherche à l'aide d'animaux ne passe pas la rampe non plus. «Nous pourrions aussi profiter de l'utilisation d'humains en recherche, mais nous avons cessé de le faire. Nous acceptons donc de nous priver de ces connaissances utiles», indique la philosophe en souhaitant que la même attitude prévale à l'endroit des animaux.

La seule dérogation acceptable à cette logique implacable est lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement pour assurer sa survie.

Valéry Giroux réussit-elle à vivre en «végane»? En plus d'un animal de compagnie, elle reconnaît avoir une voiture. «Une voiture, ça pollue et la pollution provoque des maladies. Mais il faut chercher à limiter les dégâts et il est à espérer un progrès dans la protection des droits des animaux. Les premiers qui ont cherché à interdire l'esclavage se sont fait dire qu'une telle chose était impossible et indéfendable.»

Nous sommes loin de l'époque de Descartes, où les philosophes soutenaient que les animaux, étant privés de pensée, ne ressentaient aucune souffrance!



À la défense de l'élevage industriel

Daniel Baril

*Ce texte a été rédigé pour l'hebdomadaire **Forum** de l'Université de Montréal où il a été publié le 14 janvier 2013. Les propos sont ceux du professeur Jean-Pierre Vaillancourt et non les miens.*

La maltraitance des animaux revient régulièrement hanter notre conscience d'Homo sapiens. Que ce soit les conditions de vie auxquelles les animaux d'élevage sont soumis, les modes d'abattage, l'utilisation d'animaux en recherche ou la cruauté envers des animaux domestiques, voilà autant de réalités qui nous conduisent à revoir notre rapport avec le monde animal et même à remettre en cause notre alimentation carnivore.

Mais pour certains, le discours animaliste véhiculé par des documentaires comme *La face cachée de la viande* ou le «véganisme», traité dans *Forum* avant les fêtes («Faut-il accorder des droits fondamentaux aux animaux?», 19 novembre 2012), sont nettement exagérés.

C'est le point de vue de Jean-Pierre Vaillancourt, professeur à la *Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal* et directeur du *Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique*. Les deux reportages mentionnés précédemment ont fait vivement réagir le médecin vétérinaire, spécialiste de l'élevage de la volaille.

Nécessité des protéines animales

Le chercheur reconnaît que les défenseurs des animaux jouent un rôle utile lorsqu'ils dénoncent des pratiques inacceptables et il tient à les en remercier. Mais de là à accorder aux animaux les mêmes droits qu'à l'être humain, il y a un abîme qu'il n'est pas près de franchir.

«Dans la nature, ce sont l'équilibre et la santé du troupeau qui comptent et non la santé de l'individu, déclare Jean-Pierre Vaillancourt. La nature ne se préoccupe pas du droit de l'individu et personne ne critique, par exemple, le comportement du lion qui dévore la gazelle.»

Dans nos sociétés d'abondance, nous avons les moyens de nous priver de viande tout en nous assurant d'une alimentation équilibrée. Mais pour le vétérinaire, il n'est pas réaliste d'envisager un tel scénario à l'échelle planétaire et toute philosophie animaliste doit tenir compte de cette limite.

«Il n'existe pas de modèle nous permettant de répondre aux besoins de la population en protéines si nous cessons la production de viande parce que la protéine animale est de meilleure qualité que la protéine végétale, affirme-t-il. En 2050, la production de protéines devra être le double de ce qu'elle était en 2000 en raison de la croissance démographique. Des pays comme la Chine et l'Inde sont incapables de satisfaire leurs besoins grandissants en protéines avec leurs seules productions. De plus, comment remplacer la viande dans des environnements comme le Grand Nord, où la population vit en symbiose avec les produits de la chasse et de la pêche?»

À son avis, nous parvenons à répondre à la demande actuelle grâce à l'élevage industriel et à l'amélioration de l'alimentation animale. Une vache d'aujourd'hui fournirait cinq fois plus de lait qu'une vache de 1920 tout en consommant la moitié moins de nourriture. Et les bovins d'élevage industriel produisent moins de

méthane grâce à une alimentation moins riche en fibres.

Selon les chiffres qu'avance le professeur, il est faux de penser qu'il y aurait un gain énergétique si l'être humain consommait les céréales données au bétail plutôt que ce bétail. «De 75 à 80 % de ce que mange un bovin est composé de résidus; il n'y a que 25 % de cette nourriture qui pourrait convenir à l'humain. En mangeant cette viande, nous bénéficions de 1,5 à 3 fois plus de protéines que si nous consommions les céréales qu'avalent ces bovins. Aux États-Unis, remplacer la viande par une alimentation végétale nécessiterait au-delà de sept millions de kilomètres carrés de plus consacrés aux cultures.»

Consommer trop de viande est nocif pour la santé, admet le professeur, tout en ajoutant que trop de salade peut aussi être néfaste.

Les effets de l'élevage traditionnel

L'être humain pourrait par ailleurs difficilement se passer de l'apport économique du travail animal. «Dans le monde, quelque 250 millions d'animaux travaillent; ils servent à labourer, à puiser l'eau, à transporter des gens, des marchandises, etc.»

Aux yeux du chercheur, cette domestication, qui n'est pas le propre de l'espèce humaine, ne porte aucunement atteinte à l'intégrité de l'animal. «La domestication n'est pas négative en soi, comme on peut le constater avec les animaux de compagnie. Depuis 2500 ans, les essais de domestication n'ont réussi que dans 10% des cas», dit-il, suggérant ainsi que les animaux qui se sont laissé domestiquer avaient sans doute une inclination naturelle pour ce mode de vie qui ne brime donc pas leur nature.

Mais ne pourrait-on pas revenir à l'élevage traditionnel, qui semble plus naturel et moins stressant pour l'animal? «Toute mesure destinée à améliorer le bien-être de l'animal a des conséquences économiques et il faut l'assumer», répond le chercheur en illustrant son propos à l'aide de l'exemple suivant: le Québec produit chaque année 165 millions de poulets qui disposent chacun d'une zone d'environ 27 centimètres de côté; si nous augmentions cette zone de 20 %, l'industrie avicole aurait besoin d'une surface de 402 000 mètres carrés de plus, ce qui nécessiterait 140 kilomètres carrés de terrain supplémentaires pour construire ces bâtiments.

Si on laissait vivre ces poulets huit jours de plus, il faudrait un ajout de 14,7 millions de kilos de grains pour les nourrir, ce qui demanderait une augmentation de 31 kilomètres carrés de terres consacrées à la culture de ces grains. Le transport de cette nourriture nécessiterait 38 000 litres d'essence. Cette longévité accrue du poulet entraînerait par ailleurs la production de 377 600 kilos de plus d'azote dus aux déjections animales.

«Il n'y a pas d'intérêt écologique à cesser l'élevage industriel», conclut Jean-Pierre Vaillancourt.

Pour le vétérinaire, il importe d'accepter que l'espèce humaine fait partie de l'écologie planétaire et cesser de nous culpabiliser de notre nature carnivore.

«Il faut éviter les abus, mais il faut aussi s'assumer, lance-t-il. Nous avons, dans nos sociétés d'abondance, la liberté de choisir d'être végétarien, mais la nature ne fonctionne pas selon le principe de la liberté.»



Je suis un psychopathe, mais je veux changer !

Claude Braun

Le texte d'Étienne Harnad sur le respect des animaux dans le contexte alimentaire a soulevé dans mon esprit beaucoup de questionnements concernant mon éthique alimentaire. Suis-je hypocrite ? Suis-je un psychopathe ? Suis-je immoral à plusieurs points de vue ? Suis-je une personne encore pire que ce dont m'accuse mon bien aimé collègue ?

Il y a beaucoup de dimensions éthiques dans le choix de ce qu'on mange:

- sa production fait souffrir le futur aliment ou pas ?
- sa production fait souffrir le producteur ou pas ?
- produit localement ou pas ?
- le produit est OGM ou pas ?
- la compagnie de production est locale ou pas ?
- la maison mère du débit de vente est locale ou pas ?
- sa production pollue l'environnement par les pesticides ou pas ?
- sa production appauvrit les terres par engrais synthétiques ou pas ?
- le produit est une espèce en voie d'extinction ou pas ?
- contribue à la baisse de la biodiversité étant devenu une espèce "monopole" ou pas ?
- son commerce est équitable ou pas ?
- le produit est alimentaires sain ou pas ?
- le produit va convenir à ceux avec qui je vais le partager ou pas ?
- sa provenance est d'un État malveillant ou pas ?
- sa provenance est d'un distributeur antisyndical ou pas ?
- le gérant du débit de vente est de sexe féminin ou pas ?
- sa culture tire beaucoup d'eau et en prive les voisins ou pas ?
- son prix est artificiellement gonflé ou pas ?
- je le mange par gourmandise, au delà de ma faim, ou pas ?
- je dois me déplacer loin pour me le procurer ou pas ?
- le produit a bon goût ou pas ?
- sa production est hyperindustrialisée ou pas ?
- sa production est bioéconomiquement rentable ou pas ?
- sa production monopoliste ou hyperdominante commercialement par un gros producteur/distributeur/argentier prive une communauté pauvre de ses moyens de subsistance ou pas ?

Viser l'éthique à chaque choix alimentaire qu'on fait c'est bien. Mais ne faut-il pas se méfier de l'adoption d'un profil identitaire trop « arrêté » ? En devenant rigide et radical dans ses choix, en



dramatisant émotionnellement ses choix, ne risque t-on pas de se penser « éthiquement certifié » une fois pour toutes ?

L'éthique alimentaire ne consiste t-elle pas aussi à se mêler de l'éthique politique, économique, écologique, commerciale, entourant l'alimentation à l'échelle de la planète et avec une vision historique et une anticipation du futur ? L'éthique peut-elle se contenter d'un refus de se salir individuellement à un seul point de vue, aussi dramatique qu'il puisse paraître ?

Tout ceci étant dit, je me déclare éthiquement déficient de manger de la viande du supermarché. Je ne me sentirais aucunement coupable si seulement on m'offrait l'assurance que l'animal a été bien traité. Mais je sais que ce n'est pas le cas pour le poulet, le canard et le porc. J'ai visionné un vidéo sur l'élevage des porcs après avoir lu le texte d'Étienne Harnad ci-haut. J'y ai appris qu'on châtrait les cochonnets à la pince sans anesthésie. Quelle horreur ! Cela me semble totalement impardonnable. Pour la viande de boeuf (ne broutent-ils pas en paix dans les champs ?) et le poisson (vivent-ils moins heureux en pisciculture que dans la nature ?), je ne sais pas...



Pour moi, le problème de fond n'est pas tellement celui de manger ou pas de la viande. Ne pas manger de la viande est une solution expéditive, ponctuelle et isolée du problème du maltraitement des animaux destinés à l'alimentation humaine. C'est un beau geste, mais ça me semble manquer d'envergure. Il y a mille façons de maltraiter les animaux sans les manger. Ce n'est pas l'acte de manger de la chair qui est immoral, c'est l'acte de faire souffrir l'animal pendant que l'animal est vivant. Le carnivorisme est un péché de complicité, mais le criminel majeur c'est le producteur. C'est lui qui doit d'abord et avant tout être mis sous surveillance. C'est indubitablement éthiquement admirable de ne pas manger des produits animaux, mais il y a tant à faire pour régler le problème du droit des animaux de façon plus systématique. L'éthique de l'alimentation humaine de produits animaux est multidimensionnelle, et le problème de fond est la souffrance « inutile » des humains et animaux.

Tout ce qu'on fait, on le fait pour le plaisir. Manger de la viande, si cela fait plaisir, est « utile ». Encore faut-il mesurer le « déplaisir » que cela entraîne chez les autres (animaux et humains).

Je ne vois aucunement en quoi nous ne pourrions pas exploiter les animaux de façon compassionnelle, en leur garantissant une qualité de vie à peu près équivalente à celle qu'on offre aux humains (à part la mise à mort elle-même, qui devrait, elle aussi être la moins douloureuse possible). Dans la souffrance animale associée à l'alimentation, il me semble que le principal problème n'est pas l'abattoir, mais plutôt la méthode d'élevage qui répond autant que la société le permette, à une logique de profit et d'économie. N'est-ce pas l'entassement, l'immobilisation, le confinement extrême, l'inconfort des animaux tout au long de leur vie qui pose de loin le plus gros problème éthique ? Ne devons nous pas appuyer les producteurs les plus éthiques et ne devons nous pas militer pour de sévères resserrements des normes de qualité de vie des animaux d'élevage ?

Ne pas manger de produits d'élevage animal... J'y pense sérieusement. Ce serait un bon début.



Compte-rendu de la conférence de Max Bauchet sur les dispositions à prendre pour sa propre mort digne

Claude Braun

Dans la foulée du dépôt en 2012 de plusieurs rapports importants sur la réglementation Canadienne et Québécoise pour assurer le droit à une mort digne, dans lesquels la question de l'euthanasie et/ou du suicide assisté figurent toujours de manière oblique (Fédération des médecins spécialistes du Québec, Société royale du Canada, Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité du gouvernement du Québec), dont nous avons fait état dans la présente revue, il était temps pour les humanistes d'entendre un des leurs leur parler "cartes sur table" des moyens qu'ils ont à leur disposition aujourd'hui pour s'assurer eux-mêmes d'une mort digne, d'une mort qui corresponde à leurs valeurs, -incluant, sans retenue, la question de l'euthanasie et du suicide assisté. Il faut savoir qu'au Québec l'AQDMD (Association québécoise pour le droit à une mort digne) est très performante et très active pour moderniser le Québec en cette matière. C'est pourquoi un auditoire respectable d'humanistes a écouté avec grand intérêt un des leurs, Max Bauchet, leur présenter au Centre humaniste de Montréal, le 17 janvier 2013, leurs options et le contexte très actuel d'application de ces options, pour une mort digne, compatible avec les valeurs de l'humanisme. Max est très bien placé pour cela. Il fut présent à la réunion fondatrice de l'AQDMD, y fut toujours très actif et très présent, et il a donné, bénévolement, des séances publiques sur les dispositions que l'on peut prendre pour une mort digne.

L'objectif de la conférence fut donc de rendre compte du contexte actuel des soins en fin de vie au Québec et des options qui se présentent aux citoyens individuels pour s'assurer des meilleures conditions de soins en fin de vie et de mort une fois que les soins seront devenus sans intérêt pour la personne. Le contexte était particulièrement excitant car un avocat, Maître Jean-Pierre Ménard, venait la veille de déposer son rapport commandité par le gouvernement du Québec spécifiant comment mettre en oeuvre, législativement, une modernisation des soins en fin de vie au Québec.

Max a d'abord exprimé sa joie de constater un grand progrès du cadre législatif envisagé des soins en fin de vie, cadre qui donne beaucoup plus de pouvoir au citoyen ordinaire pour décider de la nature des soins en fin de vie. Le gouvernement entend entre autres protéger le citoyen contre l'acharnement thérapeutique forcé. Un cadre de valorisation des soins palliatifs est aussi précisé. Finalement le rapport propose des démarches futures pour que le Canada et le Québec puissent s'harmoniser pour accorder aux citoyens et même leur garantir certains droits à l'assistance à mourir.

Ensuite, le gros de la conférence de Max a porté sur les démarches pratiques et concrètes que les citoyens peuvent faire pour s'assurer une mort digne. Ceci se décline en trois étapes:

a) les «Directives médicales anticipées», b) le «Mandat en cas d'inaptitude», et c) la carte de l'AQDMD pour portefeuille, pour les cas d'accident ou de perte soudaine de conscience. Dans ce cadre, il a aussi expliqué comment on peut augmenter nos chances de faire respecter nos désirs en matière de dons d'organes et d'euthanasie...

Max a donc bien expliqué en quoi il est important de compléter un formulaire rendant explicites nos souhaits concernant le non acharnement thérapeutique. Le testament n'est pas l'endroit approprié, selon Max, pour faire de telles spécifications: il vise à orienter le notaire pour la disposition du patrimoine matériel. Sa finalité fait en sorte qu'il risque de passer inaperçu au moment de l'hospitalisation en cas d'accident ou de crise médicale... Il est donc souhaitable de compléter à cet effet un formulaire long de l'AQDMD spécifiant les divers traitements que l'on ne souhaite pas subir au delà d'un certain niveau de déchéance, de perte d'autonomie, de souffrance. Il est important de ne laisser aucune ambiguïté afin de bien encadrer l'équipe soignante. Il est important de choisir des témoins partageant la même idéologie, qui sont plus jeunes. et qui n'ont pas d'intérêt quant à la succession, pour servir de témoins-signataires du dit document...

Le formulaire long de l'AQDMD peut être téléchargé directement du site internet de l'Association. Max a aussi bien

expliqué que sur ce même formulaire, on peut très bien spécifier que l'on demande l'euthanasie dans certaines circonstances, même si ce geste reste illégal au Canada. En effet, l'euthanasie est pratiquée à tous les jours au Québec sous la forme de sédation forte et miséricordieuse lorsqu'il n'y a pas d'objections de la part de la famille et que les désirs du patient sont connus. Cette pratique n'est d'ailleurs plus un tabou puisque tous les rapports sur les soins en fin de vie, même gouvernementaux, en font état. Max a fait valoir aussi qu'il est bon de spécifier sur ce formulaire que l'on souhaite faire don de ses organes, -ce qui aide aussi à faire comprendre que sa demande d'euthanasie est sérieuse -entre autres bénéfices. On peut aussi y spécifier que l'on demande qu'aucune manifestation religieuse ne fasse partie des soins prodigués en fin de vie, ce qui milite aussi pour faire prendre au sérieux notre souhait d'une assistance à mourir (toujours dans les circonstances que l'on aura spécifiées).

Deuxièmement, il y'a un autre formulaire qui doit être complété, aussi disponible gratuitement sur le site internet de l'AQDMD, le mandat en cas d'incapacité. Ici, on ne désigne qu'un seul mandataire, mais deux témoins doivent attester. À sa manière colorée, Max a fait comprendre à l'auditoire que la présence d'un pitbull officiellement mandaté saura faire reculer le plus borné et le plus arriéré des médecins traitants. Dans la même veine, Max a expliqué qu'on ne contrôle pas qui, de la famille, se pointera au chevet du mourant pour essayer d'influencer l'équipe soignante (particulièrement le médecin soignant). Il est donc important de faire connaître à l'avance ses désirs à toute la famille immédiate afin que les embrouilles et les guerres d'interprétation puissent être évitées le moment venu. Le choix des mandataires se base sur leur tempérament «affirmé», leur solidarité avec les projet de fin de vie, et aussi leur proximité physique: ils doivent être plus jeunes, et ils doivent habiter à proximité, afin de se présenter physiquement au chevet du malade pour faire respecter ses droits.

Finalement, Max recommande que soit préparée une carte, elle aussi téléchargeable du site internet de l'AQDMD, intitulée «Dispositions en cas d'accident». En effet, en cas d'accident ou de crise médicale, on fouillera le porte-monnaie de l'accidenté pour trouver sa carte d'assurance maladie, et on pourra y trouver la carte en question qui spécifiera qu'il existe des *Directives médicales anticipées*, et le nom et numéro de téléphone des deux mandataires.

Finalement, Max s'est autorisé à soulever des points qui sont d'actualité dans des pays comme la Belgique, qui ne relèvent que de l'avenir -quand l'humanité aura sérieusement progressé dans la modernité. En Belgique, il est possible d'obtenir une assistance médicale pour mourir même si la vie n'est aucunement menacée, il n'y a aucune souffrance, et le patient est complètement lucide. Des cas concrets de situations de ce type incluent un patient quadraplégique, un patient amputé des quatre membres, et les deux frères jumeaux, de nationalité belge, sourds et devenus aveugles, qui ont demandé et obtenu un service médical d'euthanasie.

Problématique d'avenir: n'y aura t-il pas lieu à de très rares occasions, à l'avenir, de terminer la vie de nouveaux-nés venus au monde avec des affections tellement graves qu'aucune qualité de vie ne puisse être envisagée, et que tout l'avenir ne puisse consister qu'en souffrance inutiles... ?



Max Bauchet au Centre humaniste



Les folies des religions deviendront-elles la folie des juges ?

Andréa Richard, ex-religieuse carmélite

On sait que le gouvernement conservateur du Canada poursuit un agenda d'évangélisation chrétienne du Canada. Pour s'en convaincre il suffit de suivre les manoeuvres du gouvernement sur les dossiers de l'aide internationale, du financement des organisations para gouvernementales, de l'avortement, de l'euthanasie, etc. Mais qu'en est-il de la cour suprême ? Après tout, le gouvernement Harper a eu l'occasion d'y placer des juges de son choix... Un jugement particulier de la Cour Suprême du Canada a choqué notre camarade Andréa Richard (Andréa est membre en règle de l'Association humaniste du Québec). Andréa fut longtemps religieuse carmélite. Elle est devenue célèbre pour avoir dénoncé certaines aberrations de l'Église Catholique dont elle a énormément souffert. En particulier, Andréa est forcément sensible à la misogynie des religions révélées. Le problème est évidemment particulièrement aigu dans l'Islam. Ce texte est la dénonciation par Andréa d'un jugement relativement récent de la Cour Suprême du Canada.



Je ne peux croire qu'une société moderne comme le Canada se laisse manipuler par des religions moyenâgeuses. Pour être non seulement légitimes, autorisées, approuvées, il suffit, selon la Cour suprême du Canada, d'invoquer une croyance religieuse sincère. C'est ainsi que Le Niqab, couvrant tout le visage d'une femme, peut être porté lorsqu'elle témoignera devant un tribunal. Dans les années soixante, j'étais religieuse et j'ai porté des costumes quasi semblables à ce Niqab. Par une croyance sincère, toutes sortes de folies étaient de rigueur, nous nous donnions le fouet, le vendredi de chaque semaine. Même notre identité nous avait été enlevée puisque mon véritable nom, Andréa Richard, n'existait plus et le nouveau nom qui m'était imposé était Soeur Xavier Marie de la Trinité. Je ne m'appartenais plus et la Mère, la Sainte Église, se substituait à ma véritable mère biologique, avec qui les contacts étaient réduits et réglés. Pour ma communauté religieuse, je devais être fille de l'Église, avec tout ce que cela comportait: vœux et règlements absurdes et inhumains. Heureusement, j'ai pu sortir de ce purgatoire et devenir une femme libre. Nous devons, par solidarité avec ces femmes voilées, ne jamais accepter qu'elles disparaissent vivantes dans un Linceul-Niqab et la Cour suprême du Canada devrait faire oeuvre d'éducation

en refusant l'inacceptable. Il me semble que ces femmes voilées, au nom des absurdités de leur religion, perdent elles aussi leur identité en disparaissant complètement dans une prison de tissu. On ne peut voir leur visage unique, visage exprimant et révélant l'identité de la personne. À mon avis, en autorisant ces folies venant des religions, la Cour suprême fait elle aussi, une folie. Des multitudes de folies religieuses au nom de différents dieux ont toujours existé et existent encore aujourd'hui. J'aimerais que l'on remplace cela par une maturité et une grande sagesse, celles de ne pas approuver les délires et les dérives venant de ces religions. Il est grand temps qu'une véritable séparation de la Religion et de l'État soit respectée. Que nos juges et le gouvernement s'alignent sur cette direction. Autrement, les retombées pourraient être, dans un avenir lointain et peut-être même rapproché, désastreuses parce qu'entravant l'évolution de la femme et même celle de l'HOMME.

Andréa Richard, membre de l'Union des Écrivains québécois.
6501 Daviau Trois-Rivières, Qc. G9A 6R3



Les quatre desseins «intelligents» de Dieu Dieudonné

Claude Braun

L'ingénieur d'autrefois dénommé Dieu Dieudonné est réputé avoir écrit le Plan d'ingénieur le plus ambitieux de tous les temps, Plan que l'on dénomma le « Dessein Intelligent » et qui a mis au monde ce que l'on dénomma « La Création ». Dieudonné a laissé deux Testaments explicatifs autobiographiques, l'Ancien et le Nouveau, expliquant les phases I à IV du projet, dénommées Apocalypses.

Premier dessein « intelligent ».

Dans l'Ancien testament, Dieudonné révéla qu'Il s'était aperçu que sa créature humaine, particulièrement de sexe féminin, n'avait pu résister au fruit interdit de l'Arbre de la connaissance. Dieudonné avait sous-estimé la propension de l'humain à vouloir connaître le bien et le mal. Dieudonné fut surpris et amèrement déçu. Dieudonné déchira son Plan défectueux et en concocta un nouveau. Il condamna l'humain à mort et l'expulsa du Jardin d'Éden. Dans un accès additionnel d'irritation, il condamna la femme à être menstruée et à accoucher dans la douleur. Peut-être l'humain, particulièrement la femme, serait-il plus sage en l'absence de l'Arbre de la connaissance ?

Deuxième dessein « intelligent ».

Ce qui arriva plutôt c'est que l'humain cultiva désormais lui-même les fruits du bien et du mal malgré la menstruation, l'accouchement douloureux, le dur labeur et la mort de chaque humain. Alors Dieudonné fut encore plus déçu de son Dessein raté et se mit à vraiment détester non seulement l'humanité mais toute Sa Création. Il révisa à nouveau son Plan. Il noya toutes ses créatures sauf un mâle et une femelle de chaque espèce. Peut-être ceci suffirait-il à servir de leçon ?



Troisième dessein « intelligent ».

C'est dans le Nouveau testament que Dieudonné nous révéla la suite. Il y aurait eu en tout quatre grands déchirements du Plan Dieudonné dénommées « Apocalypses ». Les deux premiers, l'expulsion du Jardin et la grande Noyade, n'avaient pas suffi, car l'humain développait maintenant la pensée critique, la philosophie, les arts et les sciences, décuplant encore ses facultés du bien et du mal. À quoi bon le Plan dans de telles circonstances ? Ceci déçut encore davantage Dieudonné et le mit encore plus en colère. Pour la troisième Apocalypse Dieudonné reformula son Plan pour faire souffrir le plus possible ses Créatures. Pestilences, famines, guerres, et tristesses sans fin abondèrent et même dominèrent depuis lors. Même le Fils de Dieudonné, Dieudonné Junior, n'échappa pas aux massacres. Beaucoup d'humains survivèrent malgré tout et voulurent encore davantage connaître le bien et le mal. Ils entreprirent même de tenter collectivement de corriger la partie du Plan qui les concernait. Ce plan rebelle, non autorisé et inacceptable, fut désormais dénommé « Humanisme ».

Quatrième dessein « intelligent ».

Dieudonné fut encore une fois déçu de voir son Plan échouer. Il en est même sorti de ses gonds. Dieudonné déchira donc une quatrième fois son Plan. Pour sa quatrième Apocalypse Dieudonné se mit sérieusement au travail, avec sa casquette de Cancre et sa langue légèrement sortie par le côté de sa bouche. Il ajusta les constantes fondamentales de son Plan pour y introduire la deuxième loi de la thermodynamique. L'univers évoluerait désormais vers l'entropie. À la fin de cette course inévitable et universelle, le Monde entier serait devenu informe, glauque, et raide mort. Mais Dieudonné avait oublié qu'il était Lui-même, tel qu'Il l'avait révélé dans son Nouveau testament, un Dieu vivant. Oups.



Compte-rendu de lecture de «God and the folly of faith» de Victor J Stenger

Claude Braun

Il n'est pas étonnant que parmi les auteurs vedette du "nouvel athéisme" on trouve un biologiste évolutionniste (Dawkins), un neuropsychologue (Harris), un philosophe des sciences (Dennett). Le tableau ne serait pas complet si on y trouvait pas un physicien. Victor J Stenger, physicien quantique, est sans conteste une des vedettes du nouvel athéisme depuis la publication de son livre "God: The failed hypothesis" en 2007. Ce qui suit est un compte rendu de lecture de son dernier opus, publié en 2012, intitulé "God and the folly of faith: The incompatibility of science and religion".

Il existe de nombreuses façons de voir le rapport entre la science et la religion. Le grand anthropologue Steven J. Gould a considéré que les deux méritent chacun son magistère, la science, la quête de vérité, la religion, la quête de sens et d'éthique. D'autres pensent que la science doit être incorporée à une spiritualité « ouverte ». D'autres sont hostiles aux découvertes des sciences parce qu'elles confrontent diverses révélations divines. Stenger est excellent dans sa manière de mettre toutes ces positions en ordre et de les expliquer. La position de Stenger lui-même est on ne peut plus claire : la science est intéressante, la religion est une aberration. Au fait sa position est encore bien plus radicale que cela. Il postule que la science peut expliquer la religion, pas l'inverse, que la science a pu et peut toujours tester de nombreuses affirmations des religions (ce qui a résulté invariablement en invalidations des postulats religieux), que la science peut informer l'éthique et la morale, pas la religion.

Il y aurait beaucoup à dire sur les propos de Stenger sur la cosmologie (il croit aux multivers), sur la physique quantique, sur l'histoire des rapports entre les religions et les sciences. Mais je vais m'en tenir à deux propos très spécifiques, qui m'ont intrigué, l'indétermination quantique et les constantes universelles de la physique.

J'ai plusieurs fois été irrité par des spiritualistes qui m'ont affirmé que le matérialisme ontologique et le réalisme épistémologique étaient rendus ringards compte tenu de la physique subatomique (nature stochastique des observations, nature corpusculaire et ondulatoire de la lumière, absence de masse des photons, principe d'incertitude de Heisenberg). Quelle joie que de voir cet expert en la matière expliquer comment les charlatans déforment la science pour justifier leur mysticisme. Mieux, quel plaisir de lire les explications de Stenger sur le vrai sens de ces théories et principes de la physique, explications complètement dépourvues de mysticisme.

J'ai plusieurs fois été irrité aussi de lire des spiritualistes qui prétendent que les lois universelles de la physique (constante cosmologique, rapport de la force électromagnétique à la gravité, rapport du nombre de protons au nombre d'électrons dans l'univers, rythme d'expansion de l'univers, la densité de masse de l'univers) sont les seules compatibles avec la vie et

que donc l'univers doit avoir résulté d'un dessein intelligent. Un des grands scientifiques de notre temps, Francis Collins, reprend cet argument dans son livre « The language of God ». Cette idée inspirée par la physique se dénomme le principe anthropique. Il est gratifiant de suivre Stenger dans une patiente et très compréhensible explication de ce en quoi l'extraordinaire

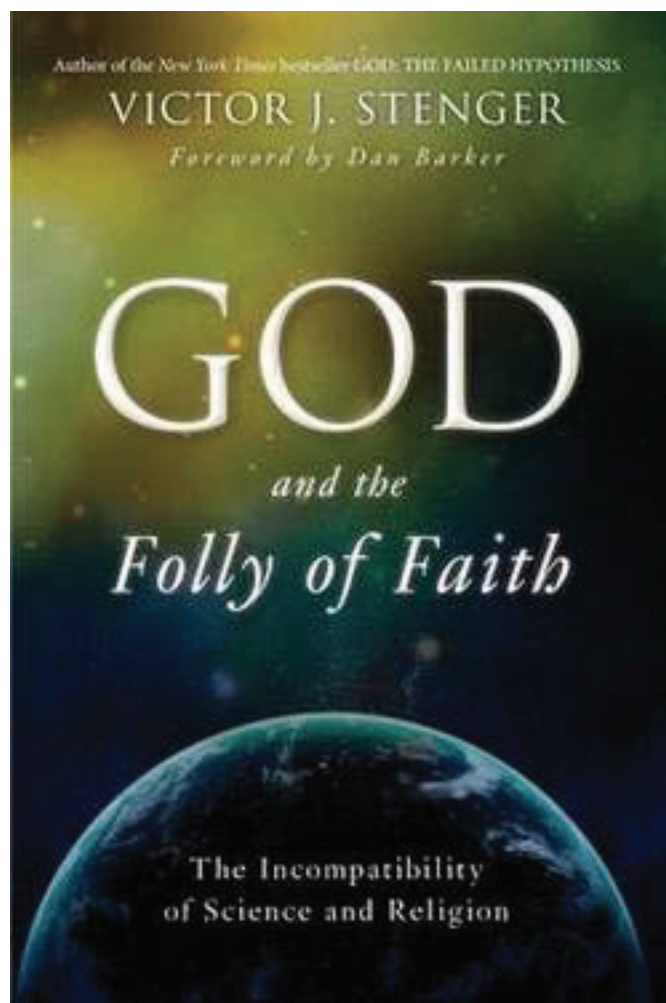


Victor J. Stenger

puissance de la physique pour expliquer le monde ne justifie en rien l'idée d'un dieu créateur. Un des arguments de Stenger (il en a plusieurs qu'il tire directement de la physique elle-même) est la quasi infinité des univers qu'il croit scientifiquement justifié de postuler (multivers).

Pour conclure, soulignons que Stenger passe en revue plusieurs sciences pertinentes à la guerre faite à la religion (physique, biologie, psychologie), guerre qui ne consiste pas en hostilité émotionnelle ou conquérante, mais simplement en incompatibilité intellectuelle. Stenger se démarque par une érudition de généraliste en sciences, en histoire des sciences et de la religion, et en analyse systématique des faits, étonnamment terre-à-terre, à la manière des scientifiques des sciences naturelles.

Stenger, Victor J. (2012). *God and the folly of faith: The incompatibility of science and religion*. Amherst NY: Prometheus Books.



**Visitez le site internet de l'Association
humaniste du Québec**

<http://assohum.org>

NOUVEAUTÉ: Discours complet du philosophe Henri Pena-Ruiz prononcé devant l'AHQ
au Centre humaniste de Montréal

Le mode d'emploi du terrorisme: Compte rendu de lecture: *Alamut* de Vladimir Bartol

Dagmar Gontard

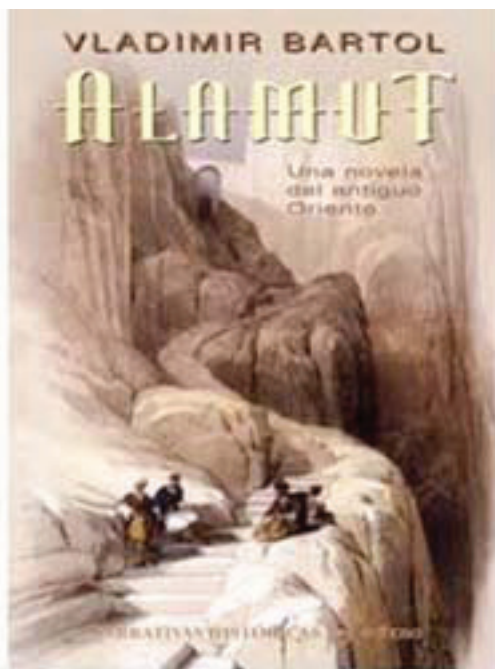
Pour comprendre ce qui se passe au Mali en ce moment, ainsi qu'en Algérie, et finalement, pour comprendre le contre-coup des printemps arabes désormais reconsacrés "hivers arabes", rien de mieux qu'un roman historique qui explique la terreur jusque dans ses retranchements les plus intimes.



Vladimir Bartol

Réponse dans «*Alamut*». Ce roman de Vladimir Bartol, écrit en 1938, et en slovène, aujourd'hui traduit, est une fable visionnaire qui éclaire l'actualité d'un jour diabolique. Il raconte l'histoire d'Hassan Ibn Sabbâh, chef de secte, qui fait de ses adeptes de jeunes «assassins», saouls de haschisch et de promesses d'amour. Cette œuvre est prémonitoire car elle décrit les méthodes mêmes du terrorisme islamique actuel et cela avec une précision clinique et cinquante ans d'avance, tout en situant son récit dans l'Iran des XIe et XIIe siècles.

Retranché dans sa bastille d'Alamut, un inexpugnable nid d'aigle, Hassan Ibn Sabbâh va orchestrer une véritable guerre sainte contre le pouvoir turc. Lequel menace d'imposer aux musulmans d'Iran la doctrine sunnite enseignée par les dignitaires de Bagdad. Face à l'ennemi, Hassan Ibn Sabbâh paraît d'abord bien faible. Mais il saura le faire reculer avec sa petite troupe de fedayins, des desperados fanatisés qu'il dressera comme des chiens avant de les gaver de haschisch, de leur ouvrir les portes de son harem peuplé de jouvencelles, et de les lancer dans des opérations suicides où ils s'immoleront corps et âme, à la gloire du Prophète. Ces fous de Dieu, Vladimir Bartol les met en scène en multipliant les rebondissements, une suite de complots et de meurtres, d'exactions et de tortures décrites avec une froideur extrême.



«Un fedayin est prêt à se sacrifier sans poser de question sur ordre du chef suprême. S'il meurt dans ces conditions, il devient un martyr», écrit Vladimir Bartol. Le rêve de Hassan

Ibn Sabbâh ? Devenir la terreur des puissances étrangères, quelles qu'elles soient. Sa méthode? Inculquer à ses jeunes recrues «un désir fou de la mort». Quant à sa force, elle est fondée sur la connaissance minutieuse des faiblesses humaines, avec une seule doctrine: «Rien n'est vrai, tout est permis.» Et le maître d'Alamut ajoute: «J'ai compris que le peuple est nonchalant et paresseux. J'ai frappé à la porte de la bêtise et de la crédulité des gens, de leur concupiscence, de leurs désirs égoïstes. Les portes se sont ouvertes en grand. Je suis devenu un prophète populaire.»(<http://www.letemps.ch>)

N.B. Dans la version anglaise du livre, l'éditeur (North Atlantic Books, Berkeley, California) a cru important d'insérer la note suivante: «En publiant ce livre, nous voulons ébranler les stéréotypes haineux, et non point les renforcer. Ce que nous apprécions dans «*Alamut*» c'est la façon dont l'auteur montre

comment n'importe quelle idéologie peut être manipulée par un leader charismatique, comment elle peut transformer une foi personnelle en fanatisme.»



Capsules de nouvelles humanistes internationales

Dagmar Gontard



Euthanasie pour des jumeaux belges sourds et bientôt aveugles



BRUXELLES (Reuters) - Des frères jumeaux belges, nés sourds et en passe de devenir aveugles, ont obtenu le mois dernier le droit de mourir.

Les deux hommes, âgés de 45 ans, sont morts le 14 décembre d'une injection létale administrée par les médecins, a annoncé lundi un porte-parole de l'hôpital UZ Brussel. Ils avaient pris ensemble une dernière tasse de café avant de se dire au revoir. Leur famille avait soutenu leur choix.

La Belgique est un des rares pays à avoir légalisé l'euthanasie.

Le patient doit être majeur, capable de jugement et avoir exprimé de façon répétée son souhait de mourir. Il doit aussi souffrir d'une douleur mentale ou physique persistante et insupportable, qui ne puisse être soulagée médicalement. Enfin, l'état du malade doit être grave et incurable et résulter d'une maladie ou d'une blessure.

«La souffrance insupportable peut être mentale aussi bien que physique. Les frères étaient inséparables. Ils habitaient ensemble et avaient le même travail», a dit le porte-parole.

La Belgique a légalisé l'euthanasie en 2002. Depuis, le nombre de morts volontaires dans ce cadre est en constante augmentation. En 2011, 1.133 personnes se sont vu accorder le droit de mourir, dont 86% étaient âgées d'au moins 60 ans et 72% souffraient d'un cancer.

Les Pays-Bas et le Luxembourg ont tous deux dépénalisé l'euthanasie. La Suisse organise l'assistance au suicide mais la personne qui est aidée à mourir doit avoir un rôle actif.

En France, un projet de loi révisant la loi Leonetti de 2005 sur la fin de vie doit être présenté en juin à l'Assemblée nationale. Il devrait s'appuyer sur le rapport du professeur Didier Sicard qui entrouvre la porte au suicide assisté. <http://fr.news.yahoo.com>.

La mort de jumeaux a suscité la polémique en Belgique. Le sondage réalisé présentait la question suivante : FAUT-IL AUTORISER L'EUTHANASIE ? Les résultats ont été : 59% oui et 41% non. La majorité des réponses en faveur de l'euthanasie pourrait être résumée comme suit: chaque personne est souveraine sur les décisions concernant sa vie et sa mort. <http://newstring.fr/société>

Auparavant, Swiss Medical Lawyers Association a publié, de son côté, un sondage sur ce sujet :

Dans une grande majorité, les européens réclament pour leur pays respectif la possibilité d'avoir recours au suicide assisté, comme cela se fait par exemple au Benelux et en Suisse. En Espagne et en Allemagne, respectivement 78 et 77 % des personnes interrogées s'imaginent avoir recours pour elles-mêmes à l'euthanasie; la Grèce arrive en dernière position, avec toutefois 56 % de personnes d'accord. 82 % des espagnols et des portugais, ainsi que 76 % des allemands rejettent massivement la menace de sanction pour l'euthanasie effectuée par des professionnels. En Allemagne, la position de la chambre fédérale des médecins, qui veut formellement interdire aux médecins de pratiquer l'euthanasie, est rejetée par 79 % de la population.

Ces réflexions sont le fruit d'une enquête en ligne effectuée dans plusieurs pays d'Europe par l'institut de sondage suisse Isopublic qui fait partie du réseau d'instituts de sondages international Gallup, et commandée par la Fédération des Avocats du Droit Médical Suisse (SMLA). Il s'agit de la première enquête de ce genre menée conjointement dans douze pays d'Europe.

Entre le 24 septembre et le 9 octobre 2012, un minimum de 1 000 personnes par pays ont été interrogées au Danemark, en Allemagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Grande-Bretagne, en Irlande, en Italie, en Autriche, au Portugal, en Suède et en Espagne. Ainsi, les résultats obéissent aux règles des sondages et sont représentatifs.

(Zurich (pts009/29.11.2012/07:45) - Swiss Medical Lawyers Association pub publie sondage représentative par isopublic Gallup)

Mariage homosexuel

Il y a un pays qui était fort présent dans l'actualité en ce janvier 2013 – la France. L'intervention au Mali, bien sûr, mais il y a eu aussi, et surtout, la grande manif à Paris contre le mariage d'homosexuels. Les chrétiens pure laine y joignirent les mains avec des musulmans, des juifs et autres pareils bien-pensants, le 14 janvier dernier. Certes, l'Épiscopat catholique de France, soutenu par le Vatican, a indiqué la marche à suivre dès le 15 août 2012 en organisant des prières à travers le pays, prières pour la sacro-sainte famille. À partir de ce jour, l'affaire se mit à mijoter doucement, avec des manifs, ci et là, tantôt pour et tantôt contre le projet de loi gouvernemental de mariage pour tous. Le 14 janvier fut le grand jour, quand des centaines de milliers d'adeptes de la famille traditionnelle se retrouvèrent sous la Tour Eiffel.



« Mariage homo – Va-t-il caler ? » titre le magazine français L'EXPRESS sur sa couverture du 9 au 15 janvier. François Hollande y fronce les sourcils : à quoi faut-il s'attendre ? Face au gouvernement, l'opposition brandit une passionaria de taille : « Frigide Barjot, sainte d'esprit » (article signé par Géraldine Catalano, pp 30-31) Cette dame n'est pas n'importe

qui. « Reine de la night comme de la messe de dimanche, l'autoproclamée « attachée de presse de Jésus » mène avec fougue la croisade contre le mariage gay. » « Une partie de la France, poursuit l'auteure, s'est dressée contre le mariage pour tous et Frigide Barjot, punkette biberonnée à l'eau bénite et à la vodka pamplemousse, mène la chevauchée. Code civil dans une main, rosaire dans l'autre, elle théorise sur la « précarisation du mariage » et les « risques pour la filiation » qu'induirait le projet de loi du gouvernement. En parler Jalons, le « groupe d'intervention » satirique fondé par son époux, Basile de Koch, en 1983, cela donne « Y pas d'ovules dans les testicules ! », et c'est très drôle, quitte à faire tousser un milieu catho peu porté sur l'humour potache. »

Lors de l'entrevue, « Frigide touche à peine son bol de café », écrit l'auteure. « Mais elle fume pour deux et cause pour dix, avec une douceur qu'on n'attendait pas. Tout y passe, jamais on ne s'ennuie : son admiration pour Benoît XVI, ce « saint vivant », la tristesse d'un dimanche sans messe, le mariage, ce serment d'amour qu'elle glorifie au-delà de tout, bien que l'on se doute que le sien ne la fasse pas pleurer de rire tous les jours... Bastien et Constance, ses « amours nains », ont aujourd'hui 14 et 11 ans. Ils fréquentent le collège de la République et le catéchisme. Le premier est servant de la messe à l'église Saint-Léon. La seconde, petit chœur au sein de la même paroisse, est le portrait craché de sa mère : mêmes jambes interminables, mêmes doutes immenses. A l'heure de la prière du soir, la jeune fille lève parfois des yeux étonnés : « Pourquoi veux-tu toujours te faire remarquer ? Tu ne peux pas être comme tout le monde, de temps en temps ? » La mère prie, câline, embrasse, puis répond avec une absolue sincérité : Être comme tout le monde, je ne sais pas ce que c'est. »

Alors oui, avec une passionaria comme Frigide, le suspens continue : le projet de loi va-t-il caler, oui ou non ?



L'AGAPE du printemps aura comme thème: l'humanisme, la bibliothèque humaniste du Québec, les livres et les auteurs humanistes du Québec



*À chaque solstice et à chaque équinoxe, l'Association humaniste du Québec et la Fondation humaniste du Québec organisent une fête avec repas et boisson pour le plus grand plaisir des membres et amis de ces organisations. La prochaine agape, dont la date prévue est le 22 mars 2013, soulignera le bonheur que nous avons de relancer la bibliothèque humaniste du Québec. C'est un grand accomplissement qui mérite d'être fêté. Nous inviterons les nombreux auteurs de livres humanistes, membres en règle de l'AHQ, de venir présenter leurs livres, rencontrer leurs camarades, et qui sait, vendre quelques copies de leurs livres. Quelques discours seront aussi donnés faisant honneur à l'activité intellectuelle qu'affectionne notre organisation. Finalement, il est prévu que le récipiendaire du premier **Prix humaniste du Québec**, ou son représentant, y fasse un bref discours d'acceptation du prix.*

Nouvelle formule avantageuse d'adhésion à l'AHQ: Adhérez pour deux ou trois ans à prix réduit ! Découpez et complétez cette fiche et mettez-là à la poste: Association humaniste du Québec C.P. 32033 Montréal, Québec H2L 4Y5

- 1. Le premier principe de la pensée humaniste est le rejet de croyances basées sur des dogmes, sur des révélations divines, sur la mystique ou ayant recours au surnaturel, sans évidences vérifiables.**
- 2. L'humanisme affirme la valeur, la dignité et l'autonomie des individus et le droit de chaque être humain à la plus grande liberté possible qui soit compatible avec les droits des autres. Les humanistes ont le devoir de se soucier de l'humanité entière incluant les futures générations. Les humanistes croient que la morale est une partie intrinsèque de la nature humaine basée sur la compréhension et le souci envers les autres, n'exigeant aucune sanction externe.**
- 3. L'humanisme cherche à utiliser la science de façon créative et non de manière destructrice. Les humanistes croient que les solutions aux problèmes du monde se trouvent dans la pensée et l'action humaines plutôt que dans l'intervention divine. L'humanisme préconise l'application de la méthode scientifique et de la recherche sans restrictions aux problèmes du bien-être humain. Les humanistes croient toutefois aussi que l'application de la science et de la technologie doit être tempérée par des valeurs humaines. La science nous donne les moyens mais les valeurs humaines doivent proposer les objectifs.**
- 4. L'humanisme supporte la démocratie et les droits de l'homme. L'humanisme aspire au plus grand développement possible de chaque être humain. Il maintient que la démocratie et l'épanouissement de l'homme sont des questions de droit. Les principes de la démocratie et des droits de l'homme peuvent s'appliquer à plusieurs types de relations humaines et ne sont pas restreints aux méthodes du gouvernement.**
- 5. L'humanisme insiste pour que la liberté personnelle soit associée à la responsabilité sociale. L'humanisme ose construire un monde sur le concept de la personne libre responsable envers la société, et reconnaît notre dépendance et responsabilité envers le monde naturel. L'humanisme n'est pas dogmatique, n'imposant aucune croyance à ses adhérents. Il est ainsi engagé en faveur d'une éducation libre d'endoctrinement.**
- 6. L'humanisme est une réponse à la demande largement répandue d'une alternative à la religion dogmatique. Les principales religions du monde prétendent être basées sur des révélations pour toujours immuables, et plusieurs cherchent à imposer leur vision du monde à toute l'humanité. L'humanisme reconnaît qu'une connaissance fiable du monde et de soi-même se développe par un continu processus d'observation, d'évaluation et de révision.**
- 7. L'humanisme prise la créativité artistique et l'imagination et reconnaît le pouvoir de transformation de l'art. L'humanisme affirme l'importance de la littérature, de la musique, des arts visuels et de la scène pour le développement et la réalisation de la personne.**
- 8. L'humanisme est une orientation de vie visant la réalisation maximale possible à travers le développement d'une vie morale et créative et offre un moyen éthique et rationnel pour affronter les défis de notre époque. L'humanisme peut être une façon de vivre pour chacun et partout.**

FICHE D'INSCRIPTION

Je, soussigné, déclare adhérer aux principes humanistes au verso et demande à l'**Association humaniste du Québec** de me recevoir comme membre.

*Nom, prénom :

*Adresse :

*Ville :

*Code postal : Téléphone maison :

Téléphone travail: Téléphone cellulaire :

*Courriel : Site web :

Profession :

Je règle ma cotisation de :

☐ 20\$ (1 an) ☐ 35\$ (2 ans) ☐ 50\$ (3 ans)

et un don () de**

☐ 20\$ ☐ 50\$ ☐ 100\$ ☐ autre

par le moyen suivant :

☐ en espèces

☐ par chèque au nom de Association humaniste du Québec

☐ par notre site web (Paypal ou cartes de crédit) :

<http://assohum.org>.

Signature :

Date :

* Information requise
l'année prochaine

**Pour tout cumul annuel de dons de plus de 35\$ vous recevrez un reçu de charité en janvier de

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne en complétant ce formulaire sur notre site web :

*<http://assohum.org> ou bien en nous retournant le formulaire ci-dessus par la poste au Centre Humaniste
Du Québec 1225, boul Saint-Joseph E, Montréal, QC H2J 1L7*